

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 5 février 2002, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, Anne-Marie Loiselle, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

**SONT ABSENTS :** madame Line Tessier et monsieur Pierre Diamond.

**ABSENCE MOTIVÉE :** madame Renée Roy.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-077-02-02** Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2001 et du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 2001.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
  - 6.1. Demande de révision d'une décision touchant un élève
  - 6.2. Politique relative aux critères pour l'inscription des élèves dans les écoles - 2002-2003 / amendement

- 6.3. Plan de répartition des élèves du secteur de Saint-Bruno-de-Montarville / amendement
- 6.4. École Au-Fil-de-l'Eau (pavillons Hertel et Desrochers) / adoption du budget d'agrandissement
- 6.5. Demande d'emprunt à long terme / projet d'éconergie
- 6.6. Édifice Sacré-Cœur à Mc Masterville / demande d'autorisation ministérielle pour aliénation de l'immeuble
- 6.7. Plan d'accélération des investissements publics (PAIP) / mandat
- 6.8. École de la Mosaïque / Centre de la petite enfance
- 6.9. Protocole d'entente sur l'utilisation des locaux à des fins récréatives, culturelles et sportives avec la Municipalité de Mc Masterville
- 6.10. Centre de formation professionnelle / servitude d'utilité publique en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada
- 6.11. Centre de formation professionnelle / servitude de passage en faveur de Rogers Sans-Fil Inc.
- 6.12. Devis pédagogiques
  - 6.12.1. Réaménagement du bâtiment Richelieu Valley
  - 6.12.2. Agrandissement de l'école primaire Albert-Schweitzer
- 6.13. Budget de l'école Saint-Mathieu / approbation
- 6.14. Demande d'appui au Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu
- 6.15. Réseau de fibre optique / formation d'un comité.

7. Information :

- 7.1. Plan consolidé sur la réussite éducative
- 7.2. Résultats aux épreuves de juin 2001
- 7.3. Étude sur la santé des jeunes en Montérégie
- 7.4. Programme «Une école ouverte sur son milieu»
- 7.5. Perfectionnement / masse salariale
- 7.6. Perfectionnement / RCSM.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENU LE 4 DÉCEMBRE 2001 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENU LE 11 DÉCEMBRE 2001**

**C-078-02-02** Il est proposé par madame Hélène Roberge d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2001 et le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 2001, avec la correction suivante :

- à la résolution C-070-12-01, il faudrait y lire le mot «annexe».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE**

En suivi, le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, dépose copie du plan d'action pour améliorer l'enseignement de la langue seconde développé récemment par le ministère. Il traite aussi de l'impact des moyens de pression des enseignants sur l'implantation de la réforme de l'éducation. Quant aux demandes présentées dans le cadre du programme «Une école ouverte sur son milieu», ce point sera traité en 7.4.

La secrétaire générale fait rapport sur les fondations à la Commission scolaire des Patriotes. Elle confirme aussi qu'elle a reçu copie d'une résolution du conseil d'établissement de l'école secondaire du Mont-Bruno relative à la vente des terrains excédentaires.

Le directeur du Service de l'organisation scolaire dépose un rapport sur la sécurité dans le transport scolaire.

La directrice générale, madame Ginette Jacques, fait état de l'encadrement financier des services de garde. Cette question sera reprise lors d'une séance de travail ultérieure.

#### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Labrecque, présidente du conseil d'établissement de l'école de l'Amitié, prend la parole afin d'annoncer la mise en place d'une Table de concertation socio-communautaire de Saint-Jean-Baptiste. Par la suite, la directrice de l'école, madame Linda Fortin, fait état de tous les organismes qui ont été interpellés afin de concrétiser un certain nombre de projets dans une école, milieu de vie. Les premiers projets qui verront le jour sont un parc-école, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste et le CLSC ainsi qu'un centre de la petite enfance, incluant le projet éveil 4 ans.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, confirme que le Conseil accueille favorablement ces projets et qu'il est fier de s'y associer.

Madame Paradis, du conseil d'établissement de l'école de la Roselière, dépose un document intitulé «Projet d'avenir / école de la Roselière». Elle présente et commente ensuite ce document. Madame Paradis souhaite obtenir un accord de principe du Conseil pour ce projet de développement.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, remercie madame Paradis et toutes les personnes qui l'accompagnent pour cette présentation et cette volonté de développement. Il s'engage à examiner le dossier.

#### **6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :**

##### **6.1 Demande de révision d'une décision touchant un élève**

Ce point sera traité après le point 6.15.

## **6.2 Politique relative aux critères pour l'inscription des élèves dans les écoles – 2002-2003 / amendement**

Monsieur Yves Ballard, commissaire, et le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, présentent le dossier susmentionné. Madame Diane Miron, représentante du Comité de parents, soulève aussi quelques commentaires.

Considérant les exigences de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la consultation qui a été menée auprès des instances appropriées;

Considérant le résultat de ladite consultation;

**C-079-02-02** Il est proposé par madame Hélène Roberge d'amender la Politique relative aux critères pour l'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes - Année scolaire 2002-2003, telle que déposée à l'annexe ACC-015-02-02.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.3 Plan de répartition des élèves du secteur de Saint-Bruno-de-Montarville / amendement**

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, présente le dossier susmentionné.

Considérant la Politique relative aux critères pour l'inscription des élèves dans les écoles adoptée le 5 février 2002 ;

Considérant la Politique relative au Plan de répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes adoptée le 4 mai 1999 (résolution C-238-05-99);

Considérant que le projet d'amendement a fait l'objet de consultations auprès de membres des conseils d'établissement des écoles primaires de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville;

**C-080-02-02** Il est proposé par monsieur Yves Ballard d'amender le Plan de répartition des élèves des écoles primaires pour le secteur de Saint-Bruno-de-Montarville à l'effet qu'à compter de septembre 2002, l'école Albert-Schweitzer soit l'école de secteur (au lieu de l'école Mgr-Gilles-Gervais) pour les élèves dont la résidence est située en périphérie du territoire délimité par :

- Le quadrilatère situé au sud de la Ville de St-Bruno, borné par la Route 116, la Ville de St-Hubert, l'Autoroute 30 et les Villes de Carignan et de St-Basile-le-Grand, soit les rues De La Fougère, De la Médéole, De la Savoyane, De L'Ancolie, De L'Anémone, De L'Aster, De L'Épervière, De L'Orchidée, Des Cèdres (2205 à 2255), Des Muguets, Du Liseron, Du Myosotis, Du Trille-Blanc, Gardenvale, Grand Boulevard Est, Grand Boulevard Ouest, Sabourin (Montée)...
- Et le quadrilatère situé au nord de la Ville de St-Bruno, borné par le boulevard de Montarville, la Ville de Ste-Julie, l'Autoroute 30 et le Rang des Vingt-Cinq, soit les rues Des Vingt-Cinq Est (Rang), Eulalie-Durocher, Jeanne-Sauvé, Marie-Gérin-Lajoie, Maude-Abbott, Thérèse-Casgrain...

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.4 École Au-Fil-de-l'Eau (pavillons Hertel et Desrochers) / adoption du budget d'agrandissement**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'allocation ministérielle de 2 949 597 \$ obtenue le 21 décembre 2000 ;

Considérant la participation financière de la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour un montant de 495 985 \$

Considérant l'allocation ministérielle de 705 000 \$ reçue le 17 décembre 2001 ;

Considérant qu'en plus des budgets d'agrandissement obtenus, la Commission doit utiliser son budget d'investissement pour réaliser des travaux de réfection au pavillon Hertel (toiture, fenestration et structure) ;

Considérant que, suite aux soumissions reçues, il y aura avantage à réaliser les travaux suivants en prix séparés, non inclus à la soumission :

- |  |   |           |
|--|---|-----------|
| ▪ tableaux (section 10115)                             | : | 21 900 \$ |
| ▪ ajout de murs et portes aux escaliers A 103 et A 115 | : | 4 900 \$  |
| ▪ accessoires pour salles de toilettes (section 10800) | : | 9 900 \$  |

**C-081-02-02** Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle de réserver un montant total de 4 489 275 \$ pour agrandir et réaménager le pavillon Hertel et pour réaménager le pavillon Desrochers de l'école Au-Fil-de-l'Eau, et de répartir ce montant de la façon suivante :

- subvention du ministère à la mesure «Ajout d'espace» de 2 816 865 \$ ;
- subvention du ministère à la mesure «Allocation supplémentaire d'investissements dans le cadre de la diminution du nombre moyen d'élèves par classe à l'éducation préscolaire et au premier cycle du primaire» de 705 000 \$ ;
- remboursement des taxes de 330 261 \$ ;
- récupération de la TVQ tenant lieu de subvention de 104 247 \$ ;
- 495 865 \$ financé par la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;
- 90 000 \$ à même le budget d'investissement 2001-2002 de la Commission déjà adopté ;
- 155 411 \$ à même le budget d'investissement 2002-2003 à être adopté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.5 Demande d'emprunt à long terme / projet d'éconergie**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a demandé au ministère de l'Éducation, l'autorisation d'étaler, sur une période de 10 ans, le financement des investissements nécessaires au projet d'éconergie ;

Considérant l'autorisation de principe reçue de la Direction des opérations budgétaires et financières du ministère de l'Éducation en date du 29 octobre 2001 ;

Considérant qu'il y a lieu de donner suite à cette autorisation par l'adoption d'une résolution d'emprunt par billet à long terme, pour une durée de 10 ans ;

**C-082-02-02** Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll que la Commission scolaire des Patriotes contracte un emprunt au montant de 1 802 662 \$ auprès de la Banque Nationale du Canada située au 2101, rue Fernand-Lafontaine à Longueuil ;

Que cet emprunt soit contracté par un financement à terme (Rolly Polly) pour le montant de l'emprunt, étant entendu que le coût du service de la dette annuel sera à la charge de la Commission ;

Que la Commission scolaire des Patriotes autorise le président et la directrice générale à signer au nom de ladite Commission le billet, à poser tout acte et à signer tout autre document qu'ils jugeront utile pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.6 Édifice Sacré-Cœur à Mc Masterville / demande d'autorisation ministérielle pour aliénation de l'immeuble**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant que l'édifice Sacré-Cœur à Mc Masterville est contaminé et inutilisable ;

Considérant que les coûts de décontamination et d'élimination des causes de contamination s'élèvent à environ 700 000 \$ ;

Considérant que l'évaluation municipale est de 342 600 \$ (bâtisse et terrain réunis) ;

Considérant que le «Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire» exige d'obtenir l'autorisation ministérielle pour aliéner un immeuble dont l'évaluation municipale est supérieure à 100 000 \$ ;

Considérant que cet édifice n'est plus requis à des fins scolaires ;

**C-083-02-02** Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de demander au ministre de l'Éducation d'autoriser la vente de l'immeuble situé au 305, rue Richelieu à Mc Masterville, par voie de soumission publique au plus offrant et ce, même si la soumission s'avérait inférieure à l'évaluation municipale et d'appliquer le montant de la vente à la rénovation des immeubles de la Commission ;

Et d'autoriser le président et la directrice générale à signer tous les documents requis à cette fin.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Messieurs Yvan Noël et Jean-François Rabouin s'absentent de l'assemblée.*

#### **6.7 Plan d'accélération des investissements publics (PAIP) / mandat**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la très forte probabilité que le ministère de l'Éducation mette en place un Plan d'accélération des investissements publics (PAIP) ;

Considérant les délais très courts accordés aux commissions scolaires pour faire connaître leurs priorités au ministère de l'Éducation ;

Considérant que les modalités d'adoption desdites subventions exigeront de transiger directement avec les représentants du ministère de l'Éducation ;

Considérant la recommandation du Comité de travail des ressources matérielles ;

**C-084-02-02** Il est proposé par madame Suzanne Chartrand de retenir les projets inscrits dans la liste déposée à l'annexe ACC-016-02-02 ;

De mandater le directeur du Service des ressources matérielles pour transiger directement avec les représentants du ministère de l'Éducation et convenir des projets à retenir à même cette mesure, le tout sous réserve du dépôt des ententes convenues avec le ministère à une séance ultérieure du Conseil des commissaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Messieurs Yvan Noël et Jean-François Rabouin se joignent à l'assemblée.*

#### **6.8 École de la Mosaïque / Centre de la petite enfance**

Les membres du Conseil demandent quelques précisions supplémentaires qui feront l'objet d'un suivi ultérieurement.

#### **6.9 Protocole d'entente sur l'utilisation des locaux à des fins récréatives, culturelles et sportives avec la Municipalité de Mc Masterville**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le projet de protocole d'entente pour l'utilisation des locaux à des fins récréatives, culturelles et sportives de l'école Richelieu Valley avec la Municipalité de Mc Masterville ;

Considérant l'approbation du conseil d'établissement de l'école Richelieu Valley ;

Considérant l'approbation du conseil d'établissement du Centre de formation du Richelieu ;

**C-085-02-02** Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter le projet de «Protocole d'entente pour l'utilisation des locaux à des fins récréatives, culturelles et sportives» entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Mc Masterville, lequel est déposé à l'annexe ACC-017-02-02 et fait partie intégrante de la présente résolution ;

Et d'autoriser le président et la directrice générale à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.10 Centre de formation professionnelle / servitude d'utilité publique en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le projet de servitude d'utilité publique en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada ;

**C-086-02-02** Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le projet de servitude d'utilité publique en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada et d'autoriser le président et la directrice générale à signer ledit projet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.11 Centre de formation professionnelle / servitude de passage en faveur de Rogers Sans-Fil Inc.**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Il est convenu de reporter ce point à une séance ultérieure afin de finaliser certains éléments de ce dossier.

#### **6.12 Devis pédagogiques**

##### **6.12.1 Réaménagement du bâtiment Richelieu Valley**

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'autorisation du ministère de l'Éducation à l'effet de réaménager le bâtiment Richelieu Valley en vue d'y loger l'École d'éducation internationale;

Considérant l'importance de procéder avec célérité dans ce dossier;

**C-087-02-02** Il est proposé par monsieur Alain Langlois de former un comité spécial en vue de réaménager le bâtiment Richelieu Valley et de désigner les commissaires Anne-Marie Loiselle, Jean-François Rabouin, Marc-André Lehoux et Jean-Louis Lachapelle membres dudit comité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

##### **6.12.2 Agrandissement de l'école primaire Albert-Schweitzer**

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'autorisation éventuelle du ministère de l'Éducation à l'effet d'agrandir l'école primaire Albert-Schweitzer ;

Considérant l'importance de procéder avec célérité dans ce dossier ;

**C-088-02-02** Il est proposé par monsieur Yvan Noël de former un comité spécial en vue de l'agrandissement de l'école primaire Albert-Schweitzer et de désigner les commissaires Yves Ballard et Paul St-Onge membres dudit comité.



La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.13 Budget de l'école Saint-Mathieu / approbation**

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant les dispositions de l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique;

**C-089-02-02** Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll d'approuver le budget 2001-2002 de l'école Saint-Mathieu et de son service de garde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.14 Demande d'appui au Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu**

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, présente et commente le dossier susmentionné.

Considérant que le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu a effectué une demande de subvention au Conseil régional de développement de la Montérégie concernant le bassin versant et le développement durable, la charte du paysage, le corridor patrimonial international Richelieu-Champlain et les fêtes de Champlain 2003-2010 ;

Considérant que la mise en place de ce projet apportera une meilleure qualité de vie de nombreux citoyens de la Montérégie et ce, pour de nombreuses années ;

**C-090-02-02** En conséquence, il est proposé par madame Suzanne Chartrand d'appuyer la demande de subvention du Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu relative au bassin versant et au développement durable, à la charte du paysage, au corridor patrimonial international Richelieu-Champlain et aux fêtes de Champlain 2003-2010.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.15 Réseau de fibre optique / formation d'un comité**

Le directeur du Service des ressources informatiques, monsieur Daniel Grisé, présente le dossier susmentionné.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a procédé à un appel d'offres pour la mise en place d'un réseau de fibre optique sur son territoire ;

**C-091-02-02** Il est proposé par monsieur Alain Villemure :

- de former un comité chargé d'évaluer les différentes solutions proposées pour la mise en place d'un réseau de fibre optique sur son territoire et de recommander au Conseil des commissaires la solution la plus avantageuse ;
- de désigner madame Suzanne Chartrand, monsieur Jean-François Rabouin et monsieur Yvan Noël membres dudit comité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Monsieur Paul St-Onge se joint à l'assemblée.*

*Messieurs Marc-André Lehoux et Jean-François Rabouin quittent l'assemblée.*

## **6.1 Demande de révision d'une décision touchant un élève**

### **Huis clos**

**C-092-02-02** Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée se poursuive à huis clos.

### **Retour à l'assemblée délibérante**

**C-093-02-02** Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne publique.

*Madame Huguette Bussièrès quitte l'assemblée.*

Considérant la demande de révision d'une décision pour le cas d'un élève fréquentant l'école Aux-Quatre-Vents;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité d'étude présidé par monsieur Alain Villemure, commissaire;

Considérant la recommandation de ce comité d'étude;

**C-094-02-02** Il est proposé par monsieur Alain Villemure de maintenir la décision prise par la directrice de l'école Aux-Quatre-Vents dans le cas de l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-018-02-02 quant à la contribution exigée des parents pour la surveillance du dîner au service de garde, conformément à la tarification établie par le conseil d'établissement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. INFORMATION :**

### **7.2 Résultats aux épreuves de juin 2001**

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné. Il cède ensuite la parole au coordonnateur au Service des ressources éducatives, monsieur François Spain, qui commente diverses données relatives aux résultats des élèves aux épreuves de juin 2001.

### **7.1 Plan consolidé sur la réussite éducative**

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le plan consolidé de la Commission scolaire des Patriotes sur la réussite éducative 2001-2002.

### **7.3 Étude sur la santé des jeunes en Montérégie**

Le directeur du Service des ressources éducatives commente la synthèse du rapport produit par la Régie régionale de la santé et des services sociaux sur la santé des jeunes en Montérégie.

### **7.4 Programme «Une école ouverte sur son milieu»**

Le directeur du Service des ressources éducatives transmet un complément d'information quant aux projets présentés à ce jour dans le cadre du programme «Une école ouverte sur son milieu».

### **7.5 Perfectionnement / masse salariale**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, informe les membres du Conseil que la Commission scolaire des Patriotes présentera un atelier dans le cadre d'un colloque organisé par la Commission professionnelle des services des ressources financières.

### **7.6 Perfectionnement / RCSM**

Monsieur André Mc Nicoll, commissaire, informe les membres du Conseil de la tenue prochaine de la session régionale de perfectionnement 2002 de la Montérégie. Les commissaires intéressés sont priés de communiquer leur intérêt au plus tard lors de la prochaine séance.

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

La directrice générale adjointe, madame Monique Hébert, fait état d'une publicité qui paraîtra sous peu dans les hebdomadaires locaux concernant la promotion de l'école secondaire publique.

## **9. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Sylvette David, présidente du conseil d'établissement de l'école Courtland Park, rappelle que les enfants qui fréquentent actuellement l'école Courtland Park seront tous transférés d'école au terme de la présente année scolaire. Elle remercie les membres du Conseil pour leur écoute constante eu égard à leurs besoins. Le président, monsieur Gabriel Ducharme, lui témoigne à son tour son appréciation.

## **10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Madame Diane Miron, représentante du Comité de parents, informe les membres du Conseil qu'un certain nombre de commissaires ont l'intention d'organiser des mini-causeries sur divers thèmes à caractère pédagogique. L'initiative est accueillie favorablement.

Madame Anne-Marie Loiselle rappelle l'invitation «Portes Ouvertes» de l'école de la Roselière.

Madame Hélène Roberge dépose copie d'une résolution de l'école Pierre-Boucher pour suivi.

Madame Roberge apprécierait connaître le nombre d'inscriptions à la formation offerte par l'Éducation des adultes sur les compétences parentales.

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C-095-02-02** À 23 h 25, il est proposé par monsieur Yvan Noël de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

président

---

secrétaire générale